

Conseil d'administration de l'APLIUT
19 janvier 2013, IUT de Paris-Descartes
Compte-rendu

Présents : Klaus Bergmann, Catherine Barnet, Patrice Charlemagne, Martine Devichi, Stéphanie Evrard, Anne-Marie Dugreez, Magdalena Fasano, Alain Garrivier, Mireille Hardy, Jacques Kuhlé, Monique Leroy, Marie-Annick Mattioli, Jean-Luc Wolf

Invités : Nadine Eboueya, Frédéric Fesquet

Absents : Natacha Adamczyk, Marjorie Antoni, Chantal Guigue, Linda Terrier

Absents excusés : Mathilde Arino, Dorothée Di Costanzo, Hélène Garnier, Françoise Grall, Dan Schwartz, Jean-Christophe Szombati

Absents excusés avec procuration : Janet Atlan, Claire Bryars, Joëlle Farigoux, Dan Frost, Noëlla Gaigeot, Chantal Lacourarie, Jean-Marie Pouchain, Marion Prost, Cathie-Anne Schneider

Le CR du CA du 20/10/2012 est validé à l'unanimité.

1. Rapport du président, Klaus Bergmann

Depuis le CA d'octobre 2012, K. Bergmann a continué à travailler sur de nombreux dossiers.

A. Bouclage du congrès de Strasbourg :

- Différend avec l'un des conférenciers, M. Eggensperger

Ce dernier avait rédigé un article résumant le contenu de sa conférence. Suite aux réserves émises par M. Hardy quant à la publication de cet article en l'état, M. Eggensperger a refusé de le modifier, l'a publié sur Internet et a pris l'initiative de le diffuser directement aux membres de l'APLIUT en utilisant notre liste de diffusion.

K. Bergmann a contacté M. Eggensperger et lui a demandé de retirer son article du site internet, en vain.

K. Bergmann propose de clore l'incident.

- Bilan financier

C.-A. Schneider a transmis les derniers chiffres : le budget du congrès présente un excédent de 4400€, mais de nombreuses inscriptions n'ont pas encore été payées par les IUT. Cela représente 2200€, soit la moitié de l'excédent.

B. Préparation du congrès de Montpellier

K. Bergmann a répondu à la demande d'informations de Laurence Colange concernant le montage du dossier de demandes de subventions et du budget prévisionnel.

Il a également diffusé l'appel à communications du Comité scientifique en Allemagne.

C. Conflit avec la Banque Postale

K. Bergmann a tenté un règlement à l'amiable, sans résultat. Il a ensuite envoyé un courrier en recommandé avec accusé de réception en novembre 2012, mais n'a pas eu de réponse. Il a donc contacté un avocat qui va envoyer un courrier à la Banque Postale demandant des explications et le remboursement du trop perçu.

D. Echange de courriers avec l'ADIUT

Le 31/10/2012, K. Bergmann avait envoyé à l'ADIUT un courrier déplorant le fait que l'avis de l'APLIUT sur les langues dans les PPN n'avait pas été diffusé aux Assemblées de Chefs de départements (ACD) alors même que c'était l'ADIUT qui avait sollicité cet avis. K. Bergmann a reçu une réponse de l'ADIUT à ce sujet indiquant que le travail de l'APLIUT avait été diffusé aux IUT.

E. Congrès RANACLES

K. Bergmann y a participé ainsi que M. Hardy.

F. Carte de vœux APLIUT

Elle a été envoyée avant Noël et a reçu un accueil très favorable.

Le rapport du président est soumis au vote et validé à l'unanimité.

2. Rapport du trésorier, Patrice Charlemagne

A. Comptes bancaires

Pour l'instant, l'APLIUT a encore 3 comptes à la Banque Postale : le compte général, le compte congrès et un livret A. La Banque Postale continue à prélever sur le compte général des frais inexplicables et inexpliqués, à hauteur de 1336€ par an. P. Charlemagne va fermer ce compte général dès que possible et a déjà ouvert un compte au Crédit Coopératif de Dunkerque, sur lequel il va déposer le montant des adhésions 2013.

B. Adhésions 2013

P. Charlemagne rappelle que les adhésions se font à l'année civile, et non pas à l'année scolaire.

Il signale que très peu d'adhérents ont renouvelé leur adhésion pour l'instant (40 environ). Cela pourrait venir du fait que les collègues étaient habitués au prélèvement automatique et oublient de renouveler leur adhésion. Dans quelques temps, si le Crédit Coopératif se révèle fiable, l'APLIUT pourra peut-être revenir au prélèvement automatique.

M. Hardy insiste sur le fait que tous les membres du CA doivent adhérer. Elle suggère que K. Bergmann envoie un courriel de relance à tous les membres de l'APLIUT.

C. Inscriptions au congrès de Montpellier

P. Charlemagne a demandé aux collègues organisateurs de bien vouloir mettre un lien sur le site du congrès renvoyant à un formulaire d'inscription qu'il gèrera directement, en sa qualité de trésorier du congrès. Il va rédiger une lettre-type à l'attention des collègues, indiquant la marche à suivre pour que leurs IUT les inscrivent au congrès. Cette procédure se décompose en 4 phases : devis, commande, bon de commande, mandat (**OK Patrice ?**).

3. Rapport de la rédactrice en chef des Cahiers de l'APLIUT, Mireille Hardy

Le volume XXXI N° 3 (octobre 2012), « La certification en langues – État des lieux », 128 pages, est le premier volume imprimé par i6doc (CIACO). Nous n'avons fait imprimer que 120 exemplaires (contre 300 auparavant), pour un coût total de 828,21 € tout compris (contre 2587,64 € avec notre ancienne imprimerie).

Le travail de l'imprimerie est de très bonne qualité et le but du changement d'imprimerie est atteint : diminution du coût (60 % de moins), qualité d'impression égale, et disparition du stock (il est désormais possible de commander les nouveaux volumes directement à partir du site).

Les adhésions-abonnements s'étalent en général jusqu'au congrès, ce qui crée une difficulté non anticipée : au moment de passer la commande du numéro de février à l'imprimerie, le nombre d'abonnés qu'il faudra servir est encore inconnu.

Le volume XXXII (2013) comportera les numéros suivants :

- n° 1 (février) : « Les langues de spécialité en Europe », 170 pages
- n° 2 (juin) : « Quelle place pour l'éthique dans l'enseignement des langues de spécialité ? »
- n° 3 (octobre) : « La pédagogie de l'EMILE en questions : modalités et enjeux pour le secteur LANSAD ».

Le volume XXXIII (2014) et les suivants sont conditionnés au remplacement du comité de rédaction.

Une réunion s'est tenue le 30 novembre 2012, au congrès de RANACLES, pour envisager des possibilités de collaboration et pour que les Cahiers continuent d'exister. Outre l'APLIUT et RANACLES, étaient présents des représentants du GERAS, de l'ARDA, de l'UPLEGESS et la revue EDL (nouveau nom des Cahiers du LAIRDIL). Une ouverture de la revue à 2 autres associations est envisagée. Cette solution ne résout pas tous les problèmes car la charge du rédacteur en chef des Cahiers serait réduite, mais le directeur de la publication (APLIUT) serait responsable de la politique éditoriale et coordonnerait les publications.

Une nouvelle réunion est prévue en février pour poursuivre la réflexion.

4. Organisation du 35^{ème} congrès de l'APLIUT à Montpellier en juin 2013

F. Fesquet fait le point sur l'état d'avancement des travaux de l'équipe organisatrice.

A. Budget

Il y a quelques inquiétudes concernant les demandes de subventions (aucune subvention du Conseil Général cette année) et le surcoût que pourrait entraîner l'utilisation de tentes avec éclairage pour le dîner du congrès s'il avait lieu à l'extérieur. Toujours par souci d'économie, les collègues présents au CA conseillent à F. Fesquet de limiter les dépenses de viennoiseries.

B. Site du congrès

Il a été réalisé par le père d'un étudiant.

C. Hébergement

Certains hôtels sont situés au centre-ville, d'autres à côté de l'IUT, mais les déplacements ne devraient pas poser de problème, grâce aux moyens de transport locaux. Une liste d'hôtels sera diffusée avant l'ouverture du site et, sur le site du congrès, il y aura un lien renvoyant aux hôtels via l'Office du Tourisme.

D. Inscriptions

Un courriel sera envoyé aux adhérents et autres participants potentiels pour leur rappeler que les inscriptions se font via le site.

E. Tarifs

Après discussion, ils sont arrêtés comme suit :

Inscriptions	Jusqu'au 28/04/2013	Après le 28/04/2013
Membres	45€	65€
Non-membres	90€	115€
APLIUTSuite	25€	35€
Editeurs	170€	190€
Doctorants	0€	0€

Repas	
Midi 10€	Congrès 45€

5. Rapport de la coordonnatrice du CS du congrès de Montpellier, Marie-Annick Mattioli

La communication de l'ensemble du CS fonctionne très bien par courriel.

A ce jour, le CS a reçu l'acceptation de 3 conférenciers :

- **André Tricot**, jeudi 30 mai de 14h15 à 15h15 → Pourquoi l'apprentissage d'une langue vivante étrangère est si radicalement différent des autres apprentissages
- **Michel Van der Yeught**, vendredi 31 mai de 8h45 à 9h45 → Comment développer l'enseignement des langues de spécialité dans le secteur LANSAD : parcours obligé et scénarios possibles
- **Jean-Pierre Faudé**, le samedi matin, mais nous n'avons pas encore de retour sur le titre de sa conférence et nous n'avons reçu aucune réponse au dernier courriel qui lui a été envoyé, ce qui peut être inquiétant.

Le CS a également reçu quatre propositions d'ateliers. L'appel a été relancé sur diverses listes (associations amies, SAES, Calenda...). La prochaine réunion du CS aura lieu à l'issue du CA de mars et, d'ici-là, le CS travaillera par courriel bien sûr.

6. Questions diverses

A. Groupe de travail sur la refonte du CA

J. Farigoux, coordonnatrice de ce groupe de travail, n'a pas pu venir à cette réunion du CA. K. Bergmann présente donc les propositions concernant la révision des statuts et du règlement intérieur ainsi que la refonte du CA.

S'ensuit un long débat sur les avantages et les inconvénients du système actuel et des changements proposés.

K. Bergmann va transmettre les conclusions de ce débat (voir ci-dessous) à J. Farigoux et lui demander de les mettre au propre dans la mesure du possible et de les représenter au CA de mars, en mettant bien en vis-à-vis les données actuelles et les modifications proposées.

- Statuts

→ il ne s'agit pas d'une refonte, mais plutôt d'une mise à jour,

→ il faut effectivement changer le nom de la publication,
→ le remplacement des termes « secondaire » par « de l'industrie » et « tertiaire » par « des services » ne paraît ni souhaitable ni nécessaire, en tout cas pour l'instant,
→ il faudra enlever toute référence au Bulletin, créé par J. Atlan, puisqu'il n'existe plus,
→ l'allongement de 2 à 3 ans du mandat des membres du CA semble présenter plus d'avantages que d'inconvénients : une 3^{ème} année permettrait de rentabiliser l'investissement des collègues, mais cet allongement serait peut-être délicat pour les postes lourds comme celui de président.

- Règlement intérieur

→ il faut supprimer le paragraphe 3 de l'article 3.

- CA

Le changement principal, intervenu depuis juin 2011 et encore officieux, est le suivant :

→ reprise de la trésorerie entière (= générale + congrès) par P. Charlemagne.

Les changements envisagés sont les suivants :

→ suppression de la fonction « délégué de région » et création de la fonction « vice-président fichier » qui consisterait à tenir à jour le fichier des enseignants de langues dans les IUT,

→ modification de la répartition des charges de travail pour certains postes.

Il faudrait également réfléchir aux liens entre les postes de responsable de communication et de webmestre ainsi qu'aux fonctions des responsables de spécialités, qui pourraient demander à participer aux assemblées de chefs de départements (ACD) par exemple.

Après remaniements, le nombre de postes au Bureau resterait à 10 et celui des postes au CA passerait de 46 à 25 environ, y compris les « autres responsabilités », voir en P.J. la liste du CA actuel 2011-2013 et celle proposée par S. Evrard, à finaliser.

B. Renouvellement des membres du CA et fiches de fonctions

S. Evrard propose que soient rédigées des fiches de fonctions pour les différents postes. H. Garnier l'avait fait pour la communication et M. Devichi va le faire pour le secrétariat.

Pour mémoire, les fonctions à pourvoir à la prochaine AG, qui aura lieu pendant le congrès de Montpellier, sont les suivantes : président, secrétaire, webmestre, responsable communication, rédactrice en chef et rédactrices adjointes des *Cahiers*.

D. Schwartz a accepté de devenir webmestre. M. Leroy et Jean-Yves Le Jeune ont accepté de reprendre la communication. Sylvie Theuillon, administratrice de la liste APLIUT Echanges, sera secondée par D. Di Costanzo et Emmanuelle André qui ont repris le poste de modératrices de cette liste. S. Evrard envisage de reprendre celui de secrétaire.

C. Point Communication

M. Leroy précise que J.-Y. Lejeune et elle-même ont pris en main le dossier, avec l'aide d'H. Garnier. La préparation du salon Expolangues est en cours et M. Leroy s'y rendra le 8 février avec H. Garnier qui la présentera aux éditeurs.

D. Remaniement du site Internet

D. Schwartz n'a pas pu venir à cette réunion du CA. Le 30 novembre 2012, il a envoyé un projet pour le nouveau site Internet et soumis un questionnaire aux membres du CA.

Il est décidé de constituer une équipe pour aider D. Schwartz à prendre le relais de C. Bryars, à commencer par la rédaction d'un cahier des charges concernant le nouveau site.

M. Hardy a préparé, pour le nouveau site web et concernant les *Cahiers*, une liste de recommandations qu'elle va transmettre à cette équipe.

N. Eboueya et M. Leroy feront partie de cette équipe, et K. Bergmann va demander à J.-Y. Lejeune et D. Frost s'ils sont d'accord pour en faire partie également.

E. Point sur les nouveaux programmes pédagogiques nationaux (PPN)

Ces nouveaux PPN doivent être appliqués dès septembre 2013.

Pour mémoire : suite à la demande de l'ADIUT, un groupe de collègues de l'APLIUT avait rédigé une note de cadrage en avril 2012, concernant les langues dans les nouveaux PPN des DUT. Ce document avait été validé par le CA et transmis au ministère, qui l'a fait suivre aux ACD, après avoir fait certains aménagements. Les ACD en ont disposé comme elles l'entendaient.

Les collègues présents font le point sur ce qui s'est passé depuis quelques mois pour leurs départements respectifs, soit au niveau des ACD, soit au niveau de réunions de travail d'enseignants. On peut constater que la façon de procéder pour rédiger les nouveaux PPN a été très différente d'un département à l'autre, et que le résultat est

parfois contestable : dans certains cas, par exemple, le TOEIC est imposé au 4^{ème} semestre ou le nombre d'heures consacré à la LV2 a été fortement diminué.

Une collègue d'espagnol a ainsi préparé un courrier protestant contre la diminution des heures de LV2 en Info-Com et souhaité en faire part au CA, pour avis et diffusion.

Après discussion, le CA décide qu'il vaut mieux ne pas intervenir sur chaque PPN, même s'il est inquiétant de constater que certaines ACD ne tiennent pas compte des recommandations du ministère, mais qu'il faudrait tout de même renvoyer les ACD au document cadre validé et diffusé par le ministère.

K. Bergmann va préparer un courrier à l'ADIUT allant dans ce sens d'une part, et envoyer un courrier à la collègue d'espagnol pour lui expliquer la position du CA d'autre part.

F. APLIUTSuite

Le Vrai Bulletin est normalement publié deux fois par an, au printemps et en automne.

Le numéro 25 d'octobre 2012 est toujours en attente, J. Kuhnle n'ayant pas reçu suffisamment d'articles concernant le voyage de quatorze membres d'APLIUTSuite à Fleurance dans le Gers, en septembre 2012.

Un autre voyage, qui devrait réunir une vingtaine de participants, est d'ores et déjà programmé pour septembre 2013, à Piriac-sur-Mer dans la région de Nantes.

La séance est levée à 13 heures.

Compte-rendu rédigé par Martine Devichi